

Lignes directives de l'Association de solidarité pastorale Suisse d'Outre-mer



Les lignes directives ont pour bases les statuts de l'Association de solidarité pastorale Suisse d'Outre-mer.

Oversea's Pastoral
Solidarity Switzerland

Les buts

- Soutien rapide, soutien sans bureaucratie des pasteur/e/s, familles de pasteurs et collaborateurs en détresse en dehors de l'Europe.
- Soutien des pasteur/e/s lors de leurs tâches pastorales dans des conditions difficiles.

Cette aide peut également provenir de montants d'un fonds local d'un membre partenaire avec lequel nous travaillons en Suisse.

Sorte d'aide

- Frais d'hôpital ou de soins médicaux lors d'un accident ou maladie (traitement en temps normal dans le pays même)
- Reconstruction ou rééquipement d'église après des catastrophes.
- Financements d'accessoires indispensables lors du travail pour l'église (p.ex. ordinateur, bicyclettes, motos ou vélomoteurs, etc.)
- Petits projets pour assurances de soutien (p.ex. pour retraités, veuves)
- Soutien / financement par les caisses de retraites de pasteurs
- Aide de formations dans des cas exceptionnels (p.ex. Ecoles spéciales)

Ampleur de l'aide

- Aides uniques jusqu'au maximum de CHF 5'000.-
- Aides pour fonds et projets collectifs se trouvant dans l'appréciation du Conseil en tenant compte de la demande du projet.

Les conditions

- Les demandes doivent être soutenues par un poste pastoral (Direction d'église et ou un domaine international reconnu et/ou une paroisse) pouvant garantir l'authenticité de la demande.
- Les demandeurs doivent donner leurs relations bancaires.
- Un rapport et un décompte du ou de la bénéficiaire rendent compte sur l'enjeu du soutien

Origine de l'argent

- Collectes provenant des pasteur/e/s des églises évangéliques réformées de Suisse alémanique
- Dons et cotisations des membres individuels
- Dons des chapitres paroissiaux
- Legs

Responsabilités

Les demandes sont accordées en communauté par le comité directeur.

Ces lignes directives ont été adoptées par le comité directeur lors de la séance du 15 novembre 2023.

15 novembre 2023

Le Président
Christian Zurbuchen

www.pfarrverein.ch/outre-mer

zurbuchen.chr@bluewin.ch